



## **Collège Colette**

Livret d'accueil 6<sup>e</sup>

105 avenue de Tobrouk  
78500 Sartrouville  
01.61.04.46.70  
01.39.14.90.35

NOM : .....

PRENOM : .....

*« Cette année, c'est l'entrée au collège ! Nouvel environnement, plein de découvertes, une nouvelle organisation de ta vie d'élève, plus de professeurs, de nouvelles disciplines, une Vie Scolaire ... Des nouveautés que nous allons t'aider à connaître et à comprendre dès à présent et tout au long de ton année de 6<sup>e</sup>. Ce livret va t'aider à te souvenir de ce que tu auras vu aujourd'hui durant la visite et te donnera quelques conseils essentiels et recommandations pour ta future nouvelle vie de collégien ». Les CPE.*

## Qui sont les adultes du collège ?



**Chefs d'établissement**  
(Mme Quintel Principale,  
Mme Calot Principale  
Adjointe & Mme Happe  
Directrice de la SEGPA) +  
secrétaires de direction

**Agents (cantine,  
entretien, accueil)**

*Ils participent à ce que tu te sentes  
bien au collège, dans un  
environnement propice au travail.*

**Intendance (gestionnaire  
et secrétaire  
d'intendance)**

La gestion du collège se passe ici !  
C'est l'organisation matérielle du  
collège et du service de restauration.

**Pôle médical (Médecin  
scolaire, infirmières  
scolaires)**

Elles effectuent les soins d'urgence, pansent  
les plaies souvent physiques, parfois  
morales, administrent les traitements  
médicaux...

**Assistante sociale**

Mme Leguilly

Elle est à l'écoute des élèves et de leurs  
familles pour les aider à résoudre des  
problèmes

**Psychologue de  
l'Education Nationale**

Elle conseille et aide les élèves et leurs  
familles dans l'élaboration d'un projet  
d'orientation et est aussi une oreille  
précieuse en cas de difficultés

**Professeurs + Professeur  
documentaliste**

(Mme Target)

**CPE (Conseillères Principales  
d'Education)**

Mme Germany et Mme Dubois

Anime et encadre la vie scolaire et participe au  
bon fonctionnement du collège en suivant à la  
fois les classes, et les élèves.

**AED (Assistants  
d'éducation)**

Ils contrôlent ta présence au collège et en  
classe et veillent sur toi toute la journée,  
des couloirs à la cour en passant par la  
cantine. Ils t'aident aussi dans tes difficultés.

**Assistante pédagogique**

Aide au cas par cas des élèves en  
grandes difficultés.

*Tous les adultes du collège sont là pour ta sécurité et pour te permettre d'avoir les  
meilleures conditions de travail possible. Ils sont là pour veiller à ton bien-être au  
collège. Si tu as un problème, n'hésite pas à les solliciter.*

## FAQ (Foire Aux Questions)

### ❖ Qu'est ce que la Vie Scolaire?

C'est un lieu où l'on peut avoir toute sorte d'informations (absences de professeurs, changements d'emploi du temps...) où l'on vient déposer ses billets d'absences et de retards, récupérer le cahier d'appel...

### ❖ Que doit-on faire en cas d'absences?

En cas d'absences, mes parents informent le collège par téléphone dès 8h. A mon retour au collège, je dépose en vie scolaire mon justificatif d'absence rempli et signé par un responsable légal

### ❖ Quelles sont les horaires du collège ?

Les grilles s'ouvrent le matin à 8h15 pour se fermer le soir à 17h (sauf vendredi, 16h). Les cours durent 50 minutes.

### ❖ Si j'ai un problème dans la cour ou dans un couloir, si j'ai perdu un objet, à qui dois-je m'adresser?

Lorsque j'ai un problème dans la cour, je m'adresse à un assistant d'éducation qui m'aidera à résoudre la situation. Je n'attends pas qu'une situation devienne grave pour en parler à un adulte (assistant d'éducation, CPE, professeur) Si j'ai perdu un objet, je vérifie à la vie scolaire qu'il n'a pas été déposé. Je suis responsable de mes affaires, je n'apporte pas des objets de valeurs au collège et aux récréations, je ne laisse pas mon cartable dans la cour sans que je puisse le surveiller.

### ❖ Comment fonctionnent les casiers? Doit-on garder son cartable pendant les récréations ?

Les casiers se situent à l'entrée du collège. Ils sont ouverts à 8h15 et 9h20. Ils sont réservés aux demi-pensionnaires. 2 élèves se partagent un casier. Le matin je dépose mes affaires de l'après-midi. Sur le temps de la demi-pension je dépose mon cartable. Avant de reprendre les cours de l'après-midi je mets mes affaires du matin dans mon casier et les affaires de l'après midi dans mon cartable. Le soir avant de quitter le collège je reprends toutes les affaires de mon casier.

### ❖ Est-ce que j'ai le droit d'avoir mon téléphone portable ?



La possession du téléphone portable n'est pas interdite mais son utilisation oui ! Alors autant le laisser chez moi. Si j'ai besoin de contacter ma famille, la vie scolaire me le permet grâce au téléphone du collège. Cela évitera que je le perde ou qu'il se casse dans ma poche ou dans mon sac.

### ❖ Qu'est-ce qu'un carnet de correspondance ? Quel est son contenu ?



Le carnet de correspondance est un "passeport" qui permet des échanges entre le collège et la famille. Il contient une partie correspondance, le règlement intérieur de l'établissement, les billets d'absence (rose), de retard (bleu) et de dispense de demi-pension (orange) ainsi que d'autres informations administratives et les passages à l'infirmerie.

### ❖ A quoi sert PRONOTE ?



Pronote est un logiciel informatique qui permet aux parents de suivre les absences, retards, punitions et notes de leur enfant en direct par internet.

### ❖ Qu'est ce que le règlement intérieur ?

Le règlement intérieur explique les différentes règles de vie dans l'établissement. C'est la "loi" du collège. Si tu ne le respectes pas, tu pourras être puni. Tu le trouves dans ton carnet de correspondance et sur le site du collège.

## Les différents lieux du collège



### La cour

Espace de détente où je dois respecter les autres et l'espace. Je peux jouer pendant la récréation et la demi-pension (prêt de raquettes et de ballons à la Vie Scolaire). L'accès à la cour est délimité par des lignes jaunes.

### Les salles de classes et couloirs

Ce ne sont pas des espaces de jeux mais de tranquillité et de travail. Pour chaque cour, une salle de classe. Ne t'inquiète pas, tu vas très vite savoir te repérer, promis !



### La salle de restauration

Appelée aussi demi-pension ou cantine. C'est là que je mange le midi si je suis inscrits. Un repas m'est préparé tous les midis. Je dois respecter l'organisation de la cantine qui est, entre autres, de manger en même temps que ma classe.

### Le foyer

Je peux y aller quand je n'ai pas cours et que je souhaite me détendre pour me reposer et jouer à des jeux de société.



### Le CDI

Espace de travail, de lecture et de recherches à disposition des élèves. Il est géré par la professeure documentaliste.



### La Vie Scolaire

Je m'y rends pour réguler mes absences, retards, pour poser toutes sortes de questions. C'est le « bureau » des AED.

### La salle de travail

J'y vais quand mon professeur est absent. C'est un lieu de travail où je m'avance dans mes devoirs.

#### La salle « réflexion-recherche »

Je m'y rends pour réfléchir sur mon comportement.

### La SEGPA

C'est une Section d'Enseignement Générale et Professionnelle Adaptée aux élèves en grandes difficultés qui est totalement intégrée au collège..